

# VTT n°105 Enduro - Chaussitre - Difficulté bleu



(Basalt Images)



*Une courte descente du sommet  
de Chaussitre jusqu'au barrage du Sapt*

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 30 min

Longueur : 5.8 km

Dénivelé positif : 63 m

Difficulté : Facile

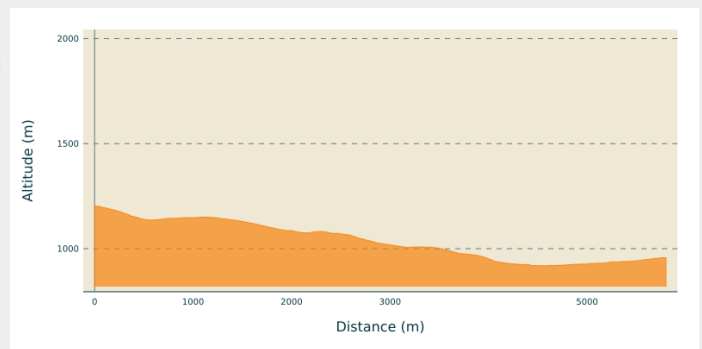
Type : Traversée

# Itinéraire

**Départ** : Chaussitre

**Arrivée** : Saint-Genest-Malifaux - Place du 19 mars 1962

## Profil altimétrique



Altitude min 919 m Altitude max 1203 m

Depuis le petit parking, partir plein Ouest et descendre une sente qui traverse les parcs d'estive (portillons).

Au croisement avec un autre sentier en bas du parc, prendre à droite

Sur un large espace dégagé, descendre à gauche vers Valadon et avant les premières maisons, prendre légèrement à droite pour rejoindre le VTT 29.

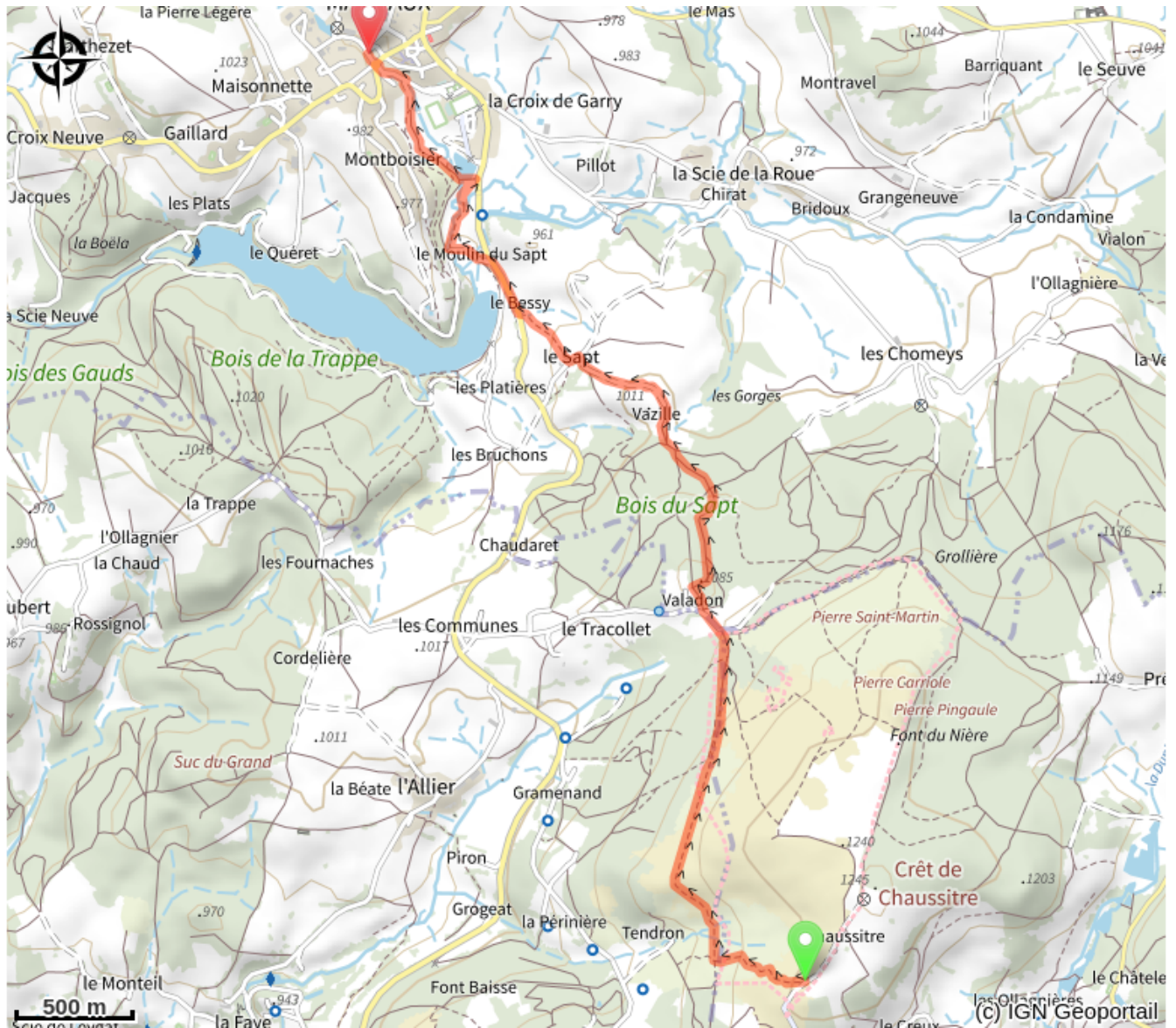
Traverser le Bois du Sapt et arriver au hameau du Sapt

Dans le hameau après le lavoir tourner à gauche puis à droite. Plonger par une sente jusqu'à la route.

Face à l'auberge prendre à droite sur 100m puis prendre la petite route à gauche en épingle le long de la retenue. Prendre le premier sentier à droite qui serpente dans le parc de la Croix de Garry et longe la queue du barrage.

Remonter le parc et rejoindre la place du 19 Mars 1962

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Ces parcours à profil descendant ne sont en aucune manière des pistes de descente. Les règles de conduite sont donc les mêmes que pour les parcours de promenade, pensez donc à maîtriser votre vitesse et vos trajectoires et laisser la priorité au piéton.

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité.

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires. Pas de pratique hors piste y compris pour couper un virage
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- **Pour les secours, composer le 18 ou le 112.**